



MAIRIE
de
CASTELNAU D'AUDE



Castelnaud d'Aude, le 24 Août 2022

Compte rendu conseil municipal du 24 Août 2022

Présents : ALI Agnès, BARTHES Gilles, BRUSSOLO Christophe, GUILLE Stéphane, MONTEL Nathalie, MUNOZ Bénédicte, PEDREGOSA Fernand, REBOLLEDO Franck

Absents excusés : COMBES Célia, MERLOS Jean-José, VILLAC Béatrice

Secrétaire de séance : MONTEL Nathalie

1. Pause chalet : Mme Odonetto a fait une demande pour poser un chalet fixé au sol sur un terrain privé. Cette demande doit faire l'objet d'une demande de certificat d'urbanisme opérationnel voire d'un dépôt de permis de construire. Il faut vérifier sur la carte communale si ce genre de construction est autorisé. Projet soumis a priori à la taxe foncière.

2. Délibération chèque à l'encaissement :

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

3. Chaises foyer : Remplacement des chaises du foyer.
Présentation des différents modèles. Prix de 21 à 27 euros la chaise selon les modèles. Le projet est d'acheter un lot de 250 tout en gardant une cinquantaine des anciennes.
Le choix se porte sur des lots de 96 chaises pliantes noires avec un chariot de transport à 2 445€ HT l'unité.
4. Alarme bibliothèque : Devis de la société Acti-protéc à 1 844 €. Il y a la possibilité de récupérer celle de l'ancien local et de la faire placer par les employés de mairie.

5. Concours photo Castelnau : Concours de photos du village avec pour l'objectif de sélectionner 12 photos pour faire un calendrier pour l'année 2024.
6. Nouveau plan lotissement : Les coûts prévisionnels sont en augmentation. Le plan a été revu pour limiter les coûts de voirie. Lotissement de 21 ou 22 lots.
7. Prix raccordement eau/égout : Jusqu'à présent les raccordements eau/égout étaient gratuits (seule la taxe de raccordement était perçue). Les prix des matériaux sont en forte hausse, il est décidé de faire payer aux propriétaires la fourniture de ce matériel. Mise en place d'un forfait de 1 000 € jusqu'à 10 mètres puis sur devis au-delà de 10 mètres.
Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0
8. Prêt de la salle aux anciens combattants : M. Maurel, président des anciens combattants a fait une demande de prêt de la salle pour un repas de l'association le samedi 10 Septembre 2022. Demande acceptée.
9. Adresse : Une demande d'adresse a été faite par Camille Jourdain et Allan James. 2 possibilités : les domicilier à la mairie ou créer une adresse. Le choix se porte sur la domiciliation à la mairie.
10. Gobelets et pichets réutilisables : La fin des gobelets en plastique a été acté par le gouvernement. Il est possible désormais d'acheter des gobelets en carton ou des gobelets réutilisables (écocup). Un devis a été demandé pour 5 000 verres sérigraphiés. (0,70 cts le verre)

Questions diverses :

. Comité des fêtes : Le nouveau comité des fêtes a souhaité faire un changement de domiciliation bancaire de la Banque Postale vers le Crédit Agricole. La Banque Postale a bloqué le compte.

La mairie va faire une avance exceptionnelle sur la prochaine subvention.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

. Le CMAL sollicite une subvention exceptionnelle pour financer la rencontre des Castelnaud qui n'avait pas été mis dans le budget prévisionnel.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

. Marion Gimenez a fait une demande d'exonération de la taxe communale d'aménagement. Demande rejetée.

. M. Ferrié souhaite que son terrain situé Traverse de St Vincent soit placé sur la carte communale. Il n'est pas prévu de révision de la carte communale dans l'immédiat et de plus, ce terrain se situe en partie en zone inondable.

Prochain conseil : le Mercredi 21 Septembre 2022 à 18h

Le maire

Gilles BARTHES

La secrétaire de séance

Nathalie MONTEL